

VACANCES DE NEIGE

Le Maire expose qu'il devient possible pour l'année scolaire 1973/1974 de créer une classe de neige dans les conditions suivantes :

la durée serait de 21 jours à compter du 11 Février 1974

l'hébergement se ferait dans les Vosges à CORCIEUX

le financement serait assuré par :

- une participation communale pour un montant d'environ 13 000 F.
- une participation de l'U.F.O.V.A.L. qui assure le concours de moniteurs
- une participation des parents suivant un quotient familial permettant à tous, quels que soient leurs revenus, d'en faire bénéficier leurs enfants.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, conscient des bénéfiques effets physiques, sociologiques et éducatifs que cette mesure peut engendrer, décide à l'unanimité moins deux abstentions :

- 1°) de créer cette classe de neige pour l'année 1973/1974
- 2°) de participer financièrement
- 3°) d'inscrire les crédits nécessaires soit environ 13 000 F. au budget primitif 1974.